

CONTRAT DE COPROPRIETE EN INDIVISION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

D'UNE PART

Et.....

D'AUTRE PART

Et

D'AUTRE PART

Et.....

D'AUTRE PART

.....

.....

Ci après désignés les copropriétaires

IL EST TOUT D'ABORD RAPPELÉ :

INDIVISION :

Quotes-parts de Copropriété.

Au jour de la signature des présentes :

.....est propriétaire à %

.....est propriétaire à%

.....est propriétaire à %

.....

.....

.....

BIEN INDIVIS :

jument x hongre mâle

nom :.....

race :..... né le

N° SIRE transpondeur

Cette copropriété se fera sous la forme d'une indivision au sens de l'article 1873-1 du code Civil. Pour la gestion et l'administration du bien indivis, l'accord de tous les copropriétaires ou ayants droits sera requis sauf pour les actes de gestion courante (engagements, exploitation).

Les parties souhaitent, d'un commun accord, confier l'exploitation du cheval précité à, demeurant..... En cas de décès d'un des copropriétaires, il est prévu que les copropriétaires survivants auront la priorité pour racheter les parts tombées dans la succession.

II EST ENSUITE CONVENU ENTRE LES PARTIES :

1°) EXPLOITATION

L'exploitation du cheval est confiée ce jour à

Le cheval est apparemment sain et net accompagné de son livret signalétique.

2°) PENSION

Le choix de l'hébergement du cheval se fera sous la décision de qui se doit de prévenir chacun des copropriétaires.

3°) COMPETITION

Pour valoriser le cheval,..... a toute liberté pour le faire sortir en compétition ou entraînement soit lui-même, soit par tout cavalier de son choix. La détermination des épreuves étant du seul ressort de.....

A charge pour..... d'indiquer aux copropriétaires les épreuves retenues. Il est expressément convenu entre les parties que les engagements sont effectués sur le compte FFEde.....

4°) FRAIS

Tous les frais courants d'exploitation de l'équidé sont à la charge de..... : pension, ferrure, soins vétérinaires courants (dentisterie, vermifuges, vaccins, visite annuelle « check up », transport, déplacement, engagement en épreuves).

Les copropriétaires autorisent à prendre, le cas échéant, toute mesure médicale rendue nécessaire par l'état de santé du cheval. Dans ce cas, les frais de soins d'urgence ou de chirurgie seront à la charge des copropriétaires au prorata des quotes-parts détenues.informera dans les 24h00, suivant le constat de l'état de santé d'urgence du cheval, les copropriétaires.

Si le cheval n'est plus en état pour remplir le projet initial de faire des compétitions de haut niveau, l'indivision se réunira pour prendre une décision.

5°) ASSURANCE

L'indivision réfléchit au meilleur mode d'assurance concernant la responsabilité civile, le transport et la mortalité.

6°) GAINS

Les gains en espèces restent acquis à Les plaques, coupes, flots, trophées et récompenses en nature restent acquis aux copropriétaires.

7°) VENTE

La vente de l'équidé exige un accord majoritaire des indivisaires. Cependant, chaque propriétaire peut vendre sa part à tout moment, sachant qu'une priorité d'achat revient aux copropriétaires restants.

En cas de cession d'une part à un tiers de l'indivision, reste dernier décisionnaire.

Au jour de la vente du cheval, pour répartir le prix de la vente, il convient de prendre la quote-part détenue par chaque copropriétaire à la date de signature du contrat de vente.

.....reçoit mandat de vendre le cheval pour le prix minimum de euros T.T.C, prix éventuellement révisable à la baisse d'un commun accord entre les parties.

8°) Pendant la durée du contrat,s'interdit de vendre directement le cheval et s'engage à transmettre aux copropriétaires les offres d'achat qu'il pourrait recevoir.

9°) Ce contrat est conclu pour une durée deans à compter de sa signature.

Il est expressément convenu que les parties se réuniront une fois par an pour constater l'évolution des quotes-parts appartenant à chaque copropriétaire, avoir connaissance des frais d'exploitation engagés par..... et décider, au terme de la durée du contrat, de sa reconduction.

Fait à, le enoriginaux.

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »

M.....

M.....

M.....

M.....

M.....

M.....